

Article 21 du Règlement

Ce programme mal conçu était une marque d'irresponsabilité, sur le plan politique, d'autant plus que les fonctionnaires du ministère des Finances n'ont pris absolument aucune mesure pour y remédier. Ils étaient au courant des échappatoires catastrophiques, mais il a fallu attendre le nouveau gouvernement conservateur pour qu'on mette fin au programme, un an et demi plus tard et après que l'État eût perdu des centaines de millions de dollars.

Le gouvernement se doit de prendre des décisions judicieuses. Toutefois, les fonctionnaires hautement qualifiés ont l'entière responsabilité de les exécuter, d'en surveiller le fonctionnement et d'avertir, dès qu'une action correctrice leur paraît nécessaire. Les contribuables ne doivent s'attendre à rien de moins, et j'exige qu'on donne suite à cette affaire.

* * *

LES DROITS DE LA PERSONNE

L'URSS—LA SITUATION DU D^R VLADIMIR BRODSKY

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): Monsieur le Président, j'ai assisté, hier, à une conférence de presse organisée par *Project Ploughshare* concernant la situation sérieuse dans laquelle se trouve le D^r Vladimir Brodsky, un citoyen soviétique. Son seul crime est de faire partie du *Moscow Trust Group*, un groupe de pacifistes militants de l'Union soviétique.

Il est regrettable que si peu de journalistes aient assisté à cette conférence qui risque fort, je le crains, de ne pas atteindre son objectif, à savoir rappeler aux Canadiens et au gouvernement fédéral de faire l'impossible pour convaincre les autorités soviétiques de libérer le D^r Brodsky qui a fait énormément pour sensibiliser le gouvernement soviétique à la cause de la paix dans le monde.

M. Gorbatchev lui-même a été fort actif puisqu'il a avancé une série de propositions dans ce domaine. Ces propositions ne sauraient être prises au sérieux si le gouvernement soviétique bafoue les droits des citoyens soviétiques qui s'intéressent eux aussi à la paix dans le monde.

J'espère que tous les députés se joindront à nous pour convaincre le gouvernement du Canada de s'occuper du cas du D^r Brodsky.

* * *

LES PÊCHES

LE BASSIN DE LA SKEENA—LES PRISES DE SAUMON—LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, les habitants de la Colombie-Britannique se préoccupent vivement de certaines initiatives prises ces derniers mois par le ministre des Pêches et des Océans (M. Siddon) et par le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. Crombie), et du manque de suivi observé par la suite.

Comme le prévoit la loi fédérale, le Conseil tribal des Gitksan-Wet'suwet'en a adopté quatre règlements de pêche dans le bassin de la Skeena. Le Conseil dispose d'études précises portant sur les stocks de saumon et sur les moyens d'en promouvoir la conservation et la mise en valeur de même que la pêche

sélective. Tous les groupes d'usagers de la Skeena adhèrent à ces principes.

L'orage a éclaté lorsque les deux ministres ont proposé une politique de cogestion sans la moindre consultation. La politique a été retirée, mais les ministres ont esquivé les véritables préoccupations de tous les usagers, qu'il s'agisse des pêcheurs commerciaux, des autochtones ou des pêcheurs sportifs. Ils ont esquivé le problème de la répartition et ont ainsi contrarié les aspirations des Gitksan-Wet'suwet'en et alarmé les autres usagers.

J'ai offert de présider une assemblée publique n'importe où dans le nord-ouest de la province avant que les règlements n'entrent en vigueur le 15 juin 1986. Aucun des deux ministres n'a encore accepté d'y assister. Cela conduira à une confrontation dangereuse et inutile—un résultat qu'ils ont voulu, devons-nous présumer.

* * *

LA SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE

LES PÉNALITÉS IMPOSÉES LORS DU REMBOURSEMENT DES PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

M. Jack Scowen (Mackenzie): Monsieur le Président, les agriculteurs sont de plus en plus inquiets des politiques de la Société du crédit agricole. Même si le taux d'escompte de la Banque du Canada s'établit à 8.58 p. 100 aujourd'hui, beaucoup d'agriculteurs sont encore aux prises avec des taux d'intérêt hypothécaires de l'ordre de 15 p. 100. La Société s'obstine à imposer le plein montant des pénalités aux agriculteurs qui vendent des terrains pour rembourser leur prêt hypothécaire. La plupart des banques accordent des remises sur ces pénalités pour alléger les taux d'intérêt, mais la Société refuse de le faire.

La plupart des agriculteurs ne sont pas admissibles au régime de prêts hypothécaires à 6 p. 100 basés sur les produits agricoles et étant donné le fonctionnement de ce régime, je ne suis pas certain qu'ils devraient en faire la demande. Le crédit agricole doit être repensé et il faut créer des réserves permettant de prêter à 6 p. 100 pour venir en aide à nos agriculteurs, si nous voulons maintenir notre politique d'aliments à bon marché.

* * *

L'ÉNERGIE

LA BAISSÉ DES PRIX PÉTROLIERS—LES CONSÉQUENCES POUR LES CITOYENS DE CALGARY

M. Paul Gagnon (Calgary-Nord): Monsieur le Président, il faut que les Canadiens sachent qu'un nombre sans cesse croissant de leurs concitoyens de Calgary subissent les conséquences fâcheuses de prix pétroliers qui se maintiennent à la baisse. Pour les quatre semaines se terminant le 16 mai, le nombre de demandes d'assurance-chômage a été plus élevé de 24 p. 100 par rapport à la période correspondante de l'année dernière. Un grand nombre des requérants sont des ingénieurs, des géologues, des gestionnaires et des commis.

Ces personnes ont aidé à bâtir une industrie dynamique. En perdant ces professionnels, l'industrie pétrolière est privée de la